

ASSEMBLEE GENERALE le 20 avril 2017 à L'Isle-en-Dodon

- Compte rendu -

Présents :

17 adhérents : cf. feuille d'émargement en annexe

6 Pouvoirs : Jade BOSCHE, Nicolas BYCZYNSKI, Yann LAURENT, Joachim MOSSER, Jérôme SCUDIER, Alexandra TUAL,

La Présidente, Mathilde ANDRE, ouvre l'Assemblée générale à 09h30 en accueillant les participants et en détaillant l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Cotisations : quelle évolution?
- Programme d'activités 2017 dont :
 - Journée d'échanges sur l'actualité réglementaire. Cette journée pourrait porter sur la mise en place des nouveaux PPG en adéquation avec la compétence GEMAPI et d'autres aspects réglementaires.
 - Journée(s) technique(s) sur le thème de la « restauration des champs d'expansion des crues avec la problématique des merlons agricoles ».
- Renouvellement des membres du CA et du Bureau
- Questions diverses

1. Rapport moral

a) Colloque « Gestion post-crue et son anticipation » Argelès-Gazost (65400) les 30 et 31 mai 2016

Mathilde ANDRE présente un bilan succinct de cet évènement organisé par l'association :

- nombre participants : 39 pers/jour
- les présentations des intervenants sont disponibles sur le site internet de l'association (<http://www.demain-deux-berges.fr/2016-la-gestion-post-crue-et-son-anticipation.html>) ;
- bilan financier : + 552,05€

b) Recrutement d'une animatrice au 1^{er} juin 2016

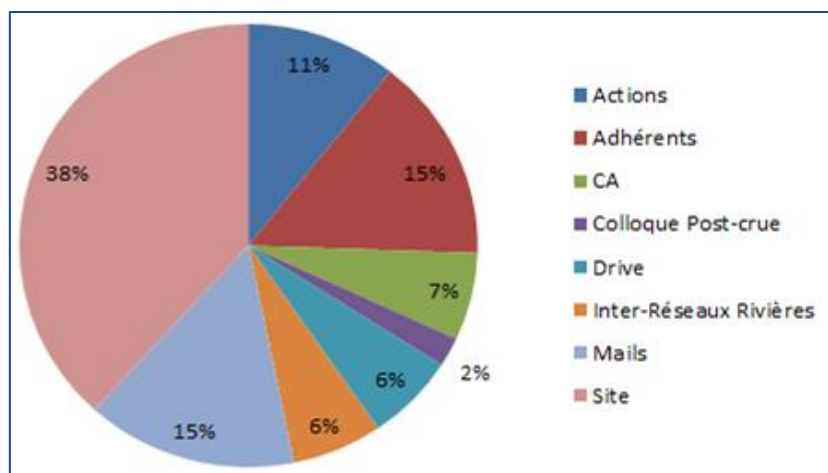
Mathilde ANDRE rappelle les conditions du recrutement de l'animatrice, Mélanie Barreaud :

- 0,2 ETP (permanence le vendredi)
- Mise à disposition du SIAHL (Syndicat de la Louge 31430)
- Coût : environ 365€/mois

Mélanie Barreaud expose les missions qui lui sont confiées :

- Suivi des dossiers en cours (administratif, assister aux réunions, ...)
- Suivi financier des actions et dossiers en cours,
- Gestion, animation du site internet (www.demain-deux-berges.fr) et du groupe de discussion (mise à jour, suivi, correction, développement, ...),
- Organisation des réunions (CA et AG),
- Organisation des manifestations (prise de contact, logistique, animation le(s) jour(s) de la manifestation, compte-rendu, ...),
- Représentation de l'association D2B auprès des partenaires ou lors de manifestations publiques ;
- Information auprès des membres de l'association D2B pour divers sujets (réunions, manifestations, informations diverses...);
- Interlocutrice de l'association D2B auprès du public et des membres de l'association ;
- Aide à la gestion des inscriptions des membres à l'association.

Pour l'année 2016 (7 mois), la répartition de son temps de travail est :



c) Guide arasement ou effacement de seuil

Mathilde ANDRE présente le « guide d'accompagnement des porteurs de projet dans les opérations d'effacement ou arasement de seuils en rivière ». Sylvain MACE, de l'association D2B, a réalisé le suivi de l'élaboration de ce guide. Plusieurs membres de l'association ont participé au groupe de travail.

- En ligne sur le site internet de l'association (<http://www.demain-deux-berges.fr/guide-effacement-d-arasement-de-seuils-en-riviere-133.html>)
- Co-maîtrise d'ouvrage Association D2B et l'Union des Fédérations de Pêche du Bassin Adour-Garonne (UFBAG) - avec un comité technique de 17 personnes
- Prestataires : Société Rivière-Environnement - IRH Ingénieur conseil
- Impression du guide : demandes de devis réalisés

Après discussion de l'ensemble des membres présents, sur les besoins et les coûts, il est décidé de procéder à l'impression du guide. Il est convenu, pour une première édition de limiter le nombre d'exemplaire à 200. Ces guides pourront être vendus (environ 5€/unité correspondant à la part d'autofinancement de l'association et aux frais d'envoi) aux partenaires souhaitant distribuer le guide dans leurs réseaux.

Plan de financement prévisionnel pour l'édition de 200 exemplaires	Montants € TTC
Agence de l'eau Adour-Garonne (50%)	1 000,00€
Association D2B (50%)	1 000,00€
TOTAL	2 000,00€

**Oùï l'exposé de la Présidente,
Après avoir délibéré,**

L'Assemblée Générale approuve le plan de financement

L'Assemblée Générale autorise la Présidente à solliciter le financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour l'impression du guide.

d) Participation au guide technique de l'AFB: « Préserver les milieux aquatiques et humides en phase chantier : exemples de bonnes pratiques »

Mathilde ANDRE rappelle que 3 techniciens rivière, membres de l'association ont participé au groupe de travail dans le cadre de l'élaboration de ce guide. Véronique Crespin de Billy, de l'AFB, était le chef de projet. Ce guide sera prochainement en ligne sur le site internet de l'AFB. Il est probable qu'un second guide, plus adapté à des chantiers en rivière de moins grande envergure soit réalisé ultérieurement.

e) Participation au groupe technique « Identification des cours d'eau ruraux recalibrés du bassin Adour-Garonne et définition d'une stratégie d'accompagnement des maîtres d'ouvrage compétents sur ces cours d'eau »

Fabien BOUTEIX ainsi que 2 autres membres de l'association participent à ce groupe de travail.

Fabien explique le découpage de l'étude :

- Phase 1 Mise en place du protocole de l'étude,
- Phase 2 : Test sur 4-5 BV,
- Phase 3 : Analyses des données recueillies

Il expose ensuite l'état d'avancement de l'étude qui, aujourd'hui, après un état des lieux (identification cours d'eau calibrés et marges de manœuvres possibles pour améliorer leur état écologique), entame une phase de définition d'objectif et de stratégie d'accompagnement à mener. La fin de l'étude prévue début 2018.

f) Inter-Réseau Rivières

L'animatrice et la Présidente ont participé à une réunion de l'Inter-réseaux rivières le 30 septembre 2016 à Aix-en-Provence. Cet Inter-réseau, est un regroupement informel des associations ou structures régionales de gestionnaires de milieux aquatiques. Deux nouveaux adhérents ont rejoint l'inter réseaux : ASYBA (Association de SYndicats de Bassins versants et Assimilés ; Normandie) et ATBVB (Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons) ont été accueillis. L'ARRA (Association Rivière Rhône Alpes) s'est élargie à l'Auvergne (ARRA²).

La volonté commune est de rester sur le plan technique et de ne pas entrer dans le volet politique.

Une évolution du site internet de l'Inter-réseaux est envisagée.

Un tableau des coordonnées des réseaux régionaux et de leurs référents a été réalisé afin de faciliter la communication interne. Un espace de travail en ligne a aussi été créé sous l'application Google Drive. Les membres

Association Demain Deux Berges

de l'Inter-réseaux rivières ont convenu d'amplifier les échanges/rencontres tous les 6 mois en alternant rencontre physique et conférence téléphonique.

Est évoquée la proposition de l'ARRA² d'organiser une journée d'information et de débats élargie Inter-réseaux et Acteurs de l'Eau, sur le thème de la restauration de la continuité écologique. Cette proposition fait suite à l'assouplissement de la réglementation concernant l'obligation de la mise en continuité des ouvrages présents sur les cours d'eau classés en liste 2. Après échange avec la salle, il est convenu de continuer la réflexion avec l'Inter-réseaux sur cet éventuel projet d'intérêt commun.

2. Rapport financier

a) Compte administratif 2016

Le trésorier expose le compte administratif 2016 qui laisse apparaître un déficit de 7802.04 €. Il s'explique par les faits suivant : l'association est maître d'ouvrage du guide arasement/dérasement, à ce titre elle supporte la totalité de la dépense en attendant les participations de nos partenaires. Ainsi au 31/12/2016 l'association a payé 10 656.00 € aux prestataires (soit environ 3/5 du montant total) sans recevoir une participation de nos partenaires. De plus, l'Agence de l'eau nous a versé un acompte de 30% sur nos animations 2016 et 0 % sur le poste d'animatrice car elle attend les rapports d'activité 2016 pour verser les soldes. Ainsi, nous attendons 12 280 € de recettes pour les dépenses engagées au 31/12/2016.

CA 2016			
DEPENSES	CA 2016	RECETTES	CA 2016
Prestations de services (site internet)	0.00 €	Cotisations des membres bienfaiteurs	2 250.00 €
Fournitures administratives	0.00 €	Cotisations des membres actifs	1 360.00 €
Poste animatrice (0,2 etp sur 7 mois)	2 400.02 €	Aide Agence de l'Eau sur le guidev (70%)	0.00 €
Assurance (responsabilité civil)	108.78 €	Aides partenaires (FN pêche + UFBAG) (20%)	0.00 €
Rémunérations intervenants colloque	1 200.00 €	Aide Agence de l'eau sur le site internet (50 %)	1 800.00 €
Défraiements intervenants colloque	410.32 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice (50%)	0.00 €
Cadeaux intervenants colloque	113.00 €	Aide Agence de l'eau pour le colloque (50 %) - acompte	1 025.91 €
Frais d'accueil colloque	38.59 €	Inscriptions participants au colloque	2 130.00 €
Déplacement bus colloque	395.00 €		
Repas colloque	999.00 €		
Défraiements (animatrice)	47.24 €		
Charges exceptionnelles (guide des ouvrages)	10 656.00 €		
Services bancaires	0.00 €		
Autres fournitures	0.00 €		
TOTAL DEPENSES	16 367.95 €	TOTAL RECETTES	8 565.91 €
Résultat de l'exercice 2016 déficitaire	7 802.04 €		

Ce déficit exceptionnel est porté au budget 2017.

Où l'exposé du trésorier,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte administratif 2016

Ensuite, le trésorier expose le budget 2017 de l'association. Ce budget reste conséquent du fait du solde de paiement du guide arasement ainsi que des recettes correspondantes. Le poste d'animatrice (0.2 ETP) est maintenu et porte désormais sur une année entière. Ce budget intègre deux animations durant l'année 2017 soit une journée technique et un colloque. Enfin le déficit 2016 est largement couvert, et la ligne « autres fournitures » en dépenses correspond à notre fond de roulement soit 5 481.00 €.

Budget 2017				
DEPENSES	Budget 2017		RECETTES	Budget 2017
Prestations de services (site internet)	400.00 €		Cotisations des membres bienfaiteurs	2 500.00 €
Fournitures administratives	250.00 €		Cotisations des membres actifs	1 500.00 €
Poste animatrice (0,2 etp sur 12 mois)	4 500.00 €		Aide Agence de l'Eau sur le guidev (70%)	12 432.00 €
Assurance (respnsabilité civil)	110.00 €		Aides partenaires (FN pêche + UFBAG) (20%)	3 552.00 €
Rémunérations intervenants journées techniques	1 500.00 €		Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice (50%)	2 930.00 €
Défraiements intervenants journées techniques	400.00 €		Aide Agence de l'eau sur l'organisation des journées techniques (50%)	2 275.00 €
Cadeaux intervenants intervenants journées techniques	250.00 €		Inscriptions participants aux journées techniques	2 275.00 €
Frais d'accueil journées techniques	400.00 €		Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice et animations 2016 (solde)	3 754.00 €
Repas journées techniques	2 000.00 €			
Défraiements (animatrice)	1 000.00 €			
Charges exceptionnelles (fin paiement guide)	7 104.00 €			
Services bancaires	20.00 €			
DEFICIT 2016	7 802.04 €			
Autres fournitures	5 481.96 €			
TOTAL DEPENSES	31 218.00 €		TOTAL RECETTES	31 218.00 €

Ouï l'exposé du trésorier,

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le budget 2017

3. Cotisations

Dans le cadre de la loi MAPTAM (GEMAPI), les structures, membres bienfaiteurs potentiels de l'association, sont en train de se restructurer en territoires hydrographiques cohérents. Ce qui se traduit par la disparition de petites structures au profit de plus grandes, moins nombreuses et donc une perte d'un certain nombre de cotisations. Afin de pouvoir maintenir la proportion de ces cotisations potentielles, il est proposé d'augmenter le montant minimum de leur cotisation sans que cette somme soit rédhitoire à leur adhésion.

Après discussion de l'ensemble des membres présents, il est décidé, à partir de l'année 2018, de fixer les cotisations à :

- 10 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi (membres actifs),
- 20 € pour les salariés (membres actifs) et
- 200 € minimum pour les structures (membres bienfaiteurs)

Ouï l'exposé de la Présidente,

Après avoir délibéré,

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les montants des cotisations à appliquer à partir de 2018.

4. Actions 2017

Deux actions pour 2017 sont envisagées :

- **Action 1** : Une journée réglementaire pourrait être organisée en septembre. Cette journée porterait sur la mise en place des nouveaux PPG en adéquation avec la compétence GEMAPI et tous autres aspects réglementaires. Cette journée pourra être construite avec l'aide des DREAL, d'une DDT, de l'AEAG et du CNFPT. Un groupe de travail composé de l'ensemble des membres du CA va travailler sur ce sujet.
- **Action 2** : Deux journées techniques pourraient être organisées pour l'automne 2017 sur le thème de la « restauration des champs d'expansion des crues avec la problématique des merlons agricoles ». Un groupe de travail composé de Marie, Ludovic, Fabien et Sylvain va commencer à travailler sur ce sujet. Un premier recensement des personnes susceptibles d'intervenir sur cette problématique a déjà été fait par Mathilde. Cette recherche n'a malheureusement pas permis d'aboutir à quelque chose de concret. En effet, les personnes « ressources » sont déjà très sollicitées pour l'année 2017.

Toute personne de l'association volontaire pour intégrer un groupe de travail est la bienvenue !

5. Renouvellement des membres du CA et du Bureau

Membres du CA :

Mathilde ANDRE, Marie BERTHELOT, Fabien BOUTEIX, Christophe DRELON, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA, Patricia LAUZIER, Sylvain MACE

Après avoir délibéré,

L'Assemblée générale élit à l'unanimité les membres du conseil d'administration pour 2017-2018.

Election du Bureau

Présidente : Mathilde ANDRE

Vice-président : Ludovic GERMA

Trésorier : Fabien BOUTEIX


Secrétaire : Marie BERTHELOT.

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration élit à l'unanimité des membres du bureau pour 2017-2018.

A l'Isle-en-Dodon, le 05 mai 2017

La Présidente,
Mathilde ANDRE,



demain 2 berges
Association des professionnels des
rivières et des milieux aquatiques du
bassin Adour Garonne



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES
DES MILIEUX AQUATIQUES
BASSIN ADOUR-GARONNE

ASSOCIATION DEMAIN DEUX BERGES ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 20 avril 2017

Nom - Prénom	Organisme	Signature	Repas
ANDRE Mathilde	CA Grand Auch Coeur Gasconne		X
CACHARD Julien	CCZR		X
SABATIER Christophe	SMBG - SMIAVSA		X
BOUVEIX Fabien	SGSA		X
Esclamadon Sandrine	SMR Simone		X
GRANGIS Yvanick	ERCN Consulting		X
Bilheran Melanie	stage SMR G		X
CAUSSE Céline	SIAM du Touch		X
BARREAU Nélodie	SIAM de la Lège		X
DUPRAT A. Nani	S.G.S.A		
APARICIO Jonathan	SYCOSERP		X
Leverard Pauline	ANA - CENOG		X
Baldore Auscère	S.G.S.A		X
ROUSSE J. B. B.	S.G.S.A		X
BERTHELOT Marie	SYMAR Val d'Arège		X

Nom - Prénom	Organisme	Signature	Repas
LAUZIER Patricia	CFPPA 65		<input checked="" type="checkbox"/>
PREZON Christophe	SBAH		<input checked="" type="checkbox"/>